

L'expérience de  
M. Nicolas  
MOUGIN  
GAEC  
d'ARGIREY

# EXPLOITATION LAITIÈRE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DEPUIS 2009 : INTENSIFIER LE RÉSULTAT NET EN GAGNANT EN AUTONOMIE



**L'Agro-écologie**  
en marche en Bourgogne Franche-Comté

## LOCALISATION

Villers-Pater (70)  
260 m d'altitude

**SAU :** 305 ha

**UTH :** 4 (avec 2 associés +1 salarié)

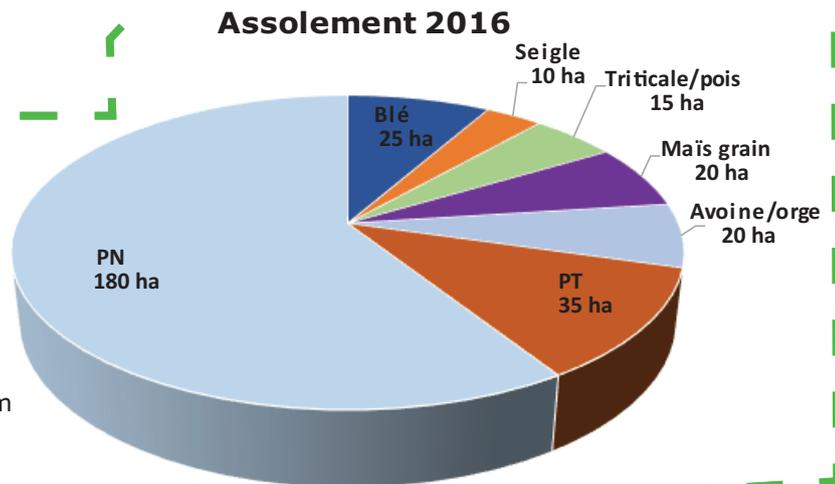
**TYPE DE SOLS :** sols de limons argileux profonds majoritaires, parfois humides (70 ha drainés) et sols argilo calcaires sur Authoison.  
Parcellaire groupé: 92% de la SAU à moins de 3 km du siège d'exploitation.

**ATELIER 1 :** 120 VL, avec 750 000 litres de référence laitière AB vendu à Monts et Terroirs

**ATELIER 2 :** blé, seigle, maïs grain vendus en Agriculture Biologique : AB (1/3 de la production auto-consommée)

**ATELIER 3 :** vente de reproducteurs et de femelles d'élevage (pour une production de lait en AB chez d'autres éleveurs)  
Conversion à l'agriculture biologique en 2009.

**TRAVAIL COLLECTIF :**  
dans 3 CUMA pour le travail du sol (herse + vibroculteur), l'épandage du lisier et le compostage.



## CONTEXTE

- ◇ évolution progressive de l'exploitation vers une **désintensification du système** (système maïs => betteraves => CTE herbager => agriculture biologique)
- ◇ structure importante (240 ha en 1985), conversion à l'AB après un projet jugé plus risqué en filière Gruyère en système conventionnel (cahier des charges imposant une alimentation à base de foin maïs bâtiment non adapté au séchage en grange)
- ◇ bonne valorisation du potentiel herbager des 63 ha d'herbe situés à proximité des bâtiments
- ◇ adaptation de l'exploitation à la production de **gros volumes de lait BIO** dans un système sécurisé (surfaces importantes et groupées, assolement diversifié qui permet l'autonomie alimentaire, valorisation du lait satisfaisante sous certification AB)

# MES OBJECTIFS

- ◆ une production agricole en cohérence avec la structure de l'exploitation et le contexte pédoclimatique
- ◆ autonomie alimentaire
- ◆ travailler pour gagner sa vie
- ◆ vivre sans stress, pas prise de risque du fait de la surface fourragère ; sécurité du système



## MA STRATÉGIE AGRO ÉCOLOGIQUE

Sécuriser le système et le rendre économiquement très performant, grâce à :

- ◆ Une augmentation de la **part d'herbe**, et un renouvellement régulier des prairies
- ◆ L'introduction de **légumineuses** : luzerne, mélanges céréales/légumineuses
- ◆ L'ajustement des **réglages alimentaires**, avec mise en œuvre de la méthode Obs'alim®, notamment grâce à des rencontres entre agriculteurs, dont mon voisin Laurent DODANE (lien vers fiche Laurent DODANE).

## ET LA SUITE ?

Ma laiterie cherche davantage de lait bio et me sollicite. Faut-il y aller, avec nécessité d'adapter les bâtiments d'élevage et de revoir l'organisation du travail ? « Si on ne fait rien, on a l'impression de reculer », mais ce n'est pas une décision à prendre à la légère, je dois faire le point avec les associés !

## FOCUS SUR NOS PRATIQUES

AUTONOMIE FOURRAGÈRE  
ET ALIMENTAIRE POUR DES  
VOLUMES IMPORTANTS EN  
LAIT BIO



**Contact** : Philippe BOULIER  
CA 70, service Territoires  
Environnement,  
03 84 77 14 00.  
[Lien vers la fiche de Laurent DODANE](#)

# FOCUS SUR NOS PRATIQUES

## AUTONOMIE FOURRAGÈRE ET ALIMENTAIRE POUR DES VOLUMES IMPORTANTS EN LAIT BIO

L'expérience de  
**M. Nicolas  
MOUGIN**  
GAEC  
d'ARGIREY (70)



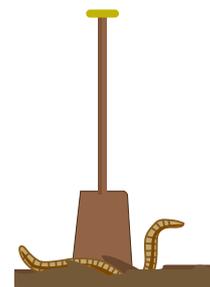
Autonomie  
alimentaire



Assolement/rotation



Diminution d'intrants



Gestion des sols

### Ma stratégie depuis le passage en AB en 2009 :

Augmentation de la part de l'herbe dans l'assolement d'environ 50 ha à la conversion en AB et pratique de l'enrubannage pour assurer un volume important de production de lait BIO (750 000 litres). Le but est de maîtriser la production d'herbe, de produire une herbe de qualité pour être autonome au niveau de l'alimentation du troupeau et n'avoir qu'un recours limité à la complémentation azotée.

Ma gestion du système fourrager se caractérise par les éléments suivants :

- ◆ des **prairies temporaires** exploitées de 3 à 5 ans qui s'inscrivent dans la succession de cultures selon 2 modalités :
  - des **luzernes** semées en pur, sur environ 15 ha,
  - des **mélanges multi espèces**, type mélange suisse OH 440 par exemple, implantés sur environ 20 ha sans luzerne ou trèfle violet difficiles à sécher, très productifs au début et qui tendent à disparaître sur la durée.

Les semences de ces renouvellements sont achetées et l'implantation se fait par travail du sol superficiel. L'objectif est de récolter en enrubanné pratiquement toutes les coupes et la luzerne récoltée à 9 T de MS/ha constitue la ration de base hivernale du troupeau.

- ◆ des **prairies naturelles** renouvelées tous les 8 à 9 ans avec un mélange classique de dactyle, fétuque, trèfle blanc et ray gras et suivies généralement de deux années de céréales pour casser les cycles de maladies ou d'adventices. Ce renouvellement régulier permet d'avoir des prairies productives, exploitées en foin (environ 80 ha chaque année) et en regain pour la plus grande part (65 ha). L'ensemble des prairies naturelles est renouvelé, y compris celles destinées à la pâture, là encore pour disposer de pâtures productives. Le chargement moyen d'environ 1 UGB/ha et la surface par vache de 49 ares sont des indicateurs « dans la norme » pour notre système. La proximité des bâtiments d'une surface importante en pâture (63 ha accessibles pour les VL depuis les bâtiments) est une opportunité intéressante et incite à « soigner » ces surfaces pour qu'elles soient productives et offrent de bonnes conditions pour les animaux. Les pâtures sont toutes équipées de points d'eau adaptés.

- ◆ des balles de fourrages identifiées et tracées pour une distribution optimisée aux animaux.

- ◆ des **céréales et légumineuses autoconsommées** : avoine-orge, triticales, pois et féveroles. A noter que certains mélanges (triticales/pois par ex) sont triés après récolte pour maîtriser complètement la composition de l'aliment. Nous disposons d'une remorque aplatisseur MIX 5000, utilisée pour fabriquer l'aliment « maison » et « à la carte » environ toutes les 3 semaines, achetée avec une exploitation voisine également en bio (lien vers fiche de Laurent DODANE). La capacité de stockage sur l'exploitation, de 300 T, permet de stocker les céréales autoconsommées et les cultures destinées à la vente en filière AB : blé, seigle, maïs grain. Ces cultures de vente, qui représentent environ 55 ha chaque année, sont évidemment conduites en AB également.



Remorque aplatisseur

- ◆ **Le travail du sol** par labour n'est présent qu'avant et après la culture de maïs grain.
- ◆ La fertilisation des cultures est principalement assurée par les **précédents** : prairies temporaires avant maïs et luzerne avant blé. Le **compost** est largement utilisé, y compris sur les surfaces en prairies temporaires.

Nous nous interrogeons sur des adaptations qui permettraient de sécuriser le système, pour être moins vulnérables lors des années climatiques extrêmes. Le recours à un achat de fourrage Bio peut toutefois s'envisager dans le secteur très proche en cas de « coup dur » comme en 2015.

## ETAPES DE LA MISE EN ŒUVRE

- ◆ Contractualisation d'un **CTE herbager** en 2001 et arrêt de la production de betteraves fourragères,
- ◆ Exclusion de la Haute-Saône de la zone AOP Comté, puis développement de la production d'Emmental Grand Cru en 2008/2009. C'est à ce moment-là, me relançant dans une production avec une optique de long terme, que j'ai envisagé un projet de séchage en grange, qui n'a pas pu aboutir (bâtiment inadapté).
- ◆ **Passage en AB en 2009**, avec cahier des charges moins contraignant sur le séchage du fourrage au printemps (enrubannage possible en AB) et augmentation de la surface en herbe (+ 50 ha en 2009)
- ◆ **Diminution de la surface en cultures**, qui passe progressivement de 120 ha en 2000 à 90 ha aujourd'hui.



## LES CLÉS DE RÉUSSITE :

- ◆ raisonner les aspects économiques en premier: « il n'y a pas que la technique », « habituellement, plus une VL produit, moins on a tendance à avoir une approche économique, c'est paradoxal »
- ◆ s'écouter avant d'écouter les autres.

## LES POINTS DE VIGILANCE ET LES LIMITES DE LA PRATIQUE :

- ◆ Trouver le bon équilibre pour sécuriser le système face aux aléas climatiques et maintenir la productivité même en année de sécheresse ou de précipitations excessives.
- ◆ Ne pas négliger la qualité des semis, préalable à une bonne qualité des fourrages.

## LES APPUIS MOBILISÉS

Les **formations** qui sortent des sentiers battus : traitements vétérinaires, huiles essentielles, réalisées avec l'AFPASA 70.

## € INTÉRÊTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

(Note : notre exploitation fait partie réseau d'élevage pour le conseil et la prospective).

- ◆ Production de fourrages de qualité valorisés à travers un **bon niveau de production laitière** (6250 l/vache présente avec une complémentation de concentré limitée de 170 g/ litre de lait).
- ◆ **Fort niveau d'autonomie alimentaire** qui se traduit par un **coût alimentaire très bas** : 43 €/1000 l d'alimentation achetée et d'approvisionnements sur les surfaces fourragères et en céréales autoconsommées (calcul réalisé dans le cadre de l'action MODLAIT).

## ☀️ INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

- ◆ positionnement des prairies dans la rotation avec les cultures.
- ◆ valorisation de l'azote minéralisé suite au retournement de la prairie temporaire : par un blé derrière luzerne et par un maïs derrière les autres prairies temporaires.
- ◆ gestion des adventices en bio facilitée par une réimplantation des prairies dans de bonnes conditions derrière une céréale.
- ◆ Intérêt sur la structure physique du sol : avec davantage de prairies : limitation des risques de compactage et d'érosion.
- ◆ autoproduction des concentrés à plus de 80%, ce qui est très favorable au bilan énergétique global de l'exploitation.

## 😊 ÇA M'A PLU

- ◆ L'évolution vers un système centré sur les prairies a confirmé l'orientation « raisonnable » de notre fonctionnement
- ◆ La désintensification s'est accompagnée d'une augmentation de notre efficacité économique, grâce à un système cohérent techniquement et en cohérence avec le milieu.

**Contact** : Philippe BOULIER  
CA 70, service Territoires  
Environnement,  
03 84 77 14 00.  
[Lien vers la fiche de Laurent DODANE](#)